

16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 10 mai 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailliers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailliers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : ALATARE Frédéric, Marie CHARDONNEAU, Christophe ENFRIN, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Nathalie BODET pouvoir à Caroline GILBERT, Caroline GILBERT – **Chavagnes-en-Pailliers** : Eric SALAÜN pouvoir à Jacky DALLEY

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30
Présents : 27
Votants : 28
Quorum : 16

N° 126-24 – Désignation d'un délégué titulaire pour siéger au conseil d'administration de la Mission locale pour l'emploi du Haut Bocage

Vu les arrêtés N° 2023-DCL-BCL-1434 et 1435 modifiant les limites territoriales de la commune des Essarts-en-Bocage et érigeant les territoires des anciennes communes de L'Oie et Sainte-Florence en communes séparées.

Considérant que la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts est membre de la Mission Locale pour l'Emploi du Haut-Bocage comprenant les territoires de Pouzauges, de Saint-Fulgent Les Essarts, Les Herbiers, Montaigu, Rocheservière et Mortagne-sur-Sèvre.

Considérant que cet organisme s'adresse aux jeunes dont l'âge est compris entre 16 ans et 25 ans pour les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Considérant que la Communauté de communes est représentée au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale pour l'emploi du Haut-Bocage par deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Considérant qu'il convient de remplacer un membre titulaire qui n'est plus élu.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide la composition de désigner Ghislaine ROUSSEAU membre titulaire au Conseil d'administration de la Mission locale pour l'emploi du haut bocage.



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 30 mai 2024

Le Président,
Jacky DALLEY